

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (2015) DE L'ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE DE VOL LIBRE TENUE LE 20 MARS 2016**

1. Contrôle des présences et vérification du quorum

Étaient présents à l'assemblée générale annuelle de l'Association Québécoise de Vol Libre, tenue au Vignoble les petits cailloux à St Paul d'Abbotsford, 625 rang de la montagne: (1) David Thibodeau, (2) José Luis Cardona , (3)Denis Laferrière, (4)François Bathalon, (5) Roger Pelletier, (6)Stéphane Cantin, (7)Catherine Gagnon, (8)Christian Grenier, (9)Armando Balmori (10)Norvel Hernandez, (11)Isabelle Audet, (12)Elie Rizk, (13)Jacques Blanchet, (14)Suzanne Francoeur, (15) Alexandre Cloutier, (16) Mathieu Bérubé, (17)Myriam Savard, (18) Eric Nyssen, (19)Philippe Boucher, (20)Daniel Di Dominico, (21) Sylvain Mathieu, (22) Patrick Dupuis, (23) Christian Hamel, (24) Nathalie Blouin, (25) Steven Boost, (26) Martin Lavertu, (27)Jean Caron, (28) Françoise Goudreau, (29)Vladislav Magditch, (30)Béatrice Favreau, (31)Guillaume Roy, (32)Serge Fortin, (33)Éric Paquette, (34)Pierre Boyer. Personnes non membres invités : Jonathan Breton, Benjamin Lavertu

Le quorum (15 personnes) est atteint.

2. Ouverture de l'assemblée générale

Le président de l'association, **monsieur Christian Grenier** procède à l'ouverture de la séance à 9:25 et il souhaite la bienvenue aux membres.

3. Nomination d'un président d'assemblée

À la suggestion de **monsieur Martin Lavertu**, appuyée par **madame Catherine Gagnon**, de nommer **monsieur Christian Grenier** président d'assemblée.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par **monsieur Christian Grenier**, appuyé par **monsieur Denis Laferrière**, de nommer **madame Catherine Gagnon** comme secrétaire d'assemblée.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Contrôle des présences et vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée générale
3. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2015 pour l'année 2014
7. Lecture et adoption des états financiers de 2015
8. Nomination d'un vérificateur des états financiers de 2015
9. Rapport du conseil exécutif
 - 9.1 Hommage à Domagoj
Exécutif de l'ACVL à Bromont du 12 au 15 mai + inauguration
Interim représentant du Québec : Éric Olivier
 - 9.2 Présence aux évènements de vol libre
 - 9.3 Programme mentorat : ne se sont pas réuni
 - 9.4 Scanner vieilles photos : photos à récupérer
 - 9.5 Balise météo : projet non conduit
10. Rapport des comités
11. Élection du nouvel exécutif
12. Élection des comités
13. Projets 2016
 - 13.1. Mise à jour du site web
 - 13.2. Manches à air pour chaque club à l'effigie du logo AQVL
 - 13.3. Championnat canadien de parapente à Yamaska accueilli par le CVLY
 - 13.4. Reformuler la mission de l'AQVL: L'AQVL est un organisme à but non lucratif qui fonctionne de façon bénévole. Elle est vouée à la promotion et à l'auto réglementation du vol libre au Québec. Les membres en règles de l'AQVL bénéficient d'une assurance responsabilité civile pour dommage à autrui (à la personne ou à la propriété) valide pour une durée d'un an, renouvelable à la date d'anniversaire de l'inscription. (à voter)

- 13.5. Reformuler l'attribution à subvention fixe pour les évènements (400\$) et les compétitions (700\$) enlever limite de 20\$ par pilotes (à voter)

14. Varia

- 14.1. Mineurs
- 14.2. Stations météo
- 14.3. Décollage sud
- 14.4. Situation aux États-Unis

15. Tirage de 3 cotisations annuelles

16. Fermeture de l'assemblée générale

Il est proposé par **madame Isabelle Audet**, appuyé par **monsieur Philippe Boucher**, d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale à la suite de sa lecture.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2014

La copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 22 février 2015 ayant été transmise par le site de l'Association Québécoise de Vol Libre mais les membres n'en ayant pas pris connaissance, une lecture succincte fut effectuée par **Catherine Gagnon**.

Il est proposé par **madame Myriam Savard**, appuyée par **monsieur Christian Grenier**, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale 2014.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. Lecture et adoption des états financiers de 2015

Catherine Gagnon (trésorière) énumère les détails des états financiers de l'association. L'AQVL est en position de léger surplus budgétaire et les frais encourus dans l'année sont expliqués en détails. Les principales dépenses se situent au niveau des subventions aux compétiteurs québécois à l'international, de la coupe Urubu ainsi que des subventions aux évènements de vol libre. Le club de Thetford Mines ainsi que le festival

de Mont St Pierre ont demandé la subvention d'évènement cette année et les ailes de la vallée l'ont demandé en 2016 pour leur festival 2015. Ces frais seront donc reportés à l'année financière 2016. L'AGA 2014 avec le tirage de 10 cotisations de l'an dernier auront engendré des frais inhabituellement élevés. Pour terminer, les frais administratifs bancaires, du casier postal, de l'envoi postal de l'AGA 2014, du site web ainsi que le Registraire des Entreprises ont occupé l'autre partie du porte feuille.

L'AQVL a déjà vécu une baisse de ses revenus, dû à la portion de retour des cotisations des membres traités par l'ACVL. Depuis le 1^{er} avril 2015, nous recevons 25\$ par membre au lieu de 43\$ tel qu'obtenu par le passé. Ceci est dû à l'arrêt du Survol et à l'arrimage de la cotisation entre les provinces. Ainsi chaque province reçoit le même montant par membre et la cotisation est uniforme au Canada au cout de 150\$. Cette baisse représente un revenu anticipé passant d'environ 12 000\$ à 6500\$.

Il est proposé par **monsieur Philippe Boucher**, appuyé par **monsieur Stephane Cantin**, d'adopter les états financiers de l'année 2015 à la suite de sa lecture.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. Nomination d'un vérificateur des états financiers de 2015

Il est proposé par **monsieur Christian Grenier**, appuyé par **monsieur Francois Bathalon**, de nommer **madame Isabelle Audet** pour la vérification des états financiers à la fin de l'assemblée générale annuelle. Celle-ci accepte.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. Rapport du conseil exécutif

10.

Le rapport **du président**:

Il n'y a pas eu beaucoup d'activités à l'AQVL cette année faute de temps des administrateurs. Nous désirons corriger le tir en 2016.

1- Hommage à Domagoj :

- a. Notre ami, pilote et président de l'ACVL est décédé récemment et nous en sommes très affecté. Il était une personne de rassemblement, de vision et de bon jugement qui nous manquera beaucoup.
- b. Nous avons créé et commandé une plaque commémorative pour une installation permanente sur un décollage. Martin Poirier est d'accord pour que ce soit le décollage sud qui soit choisi.
- c. L'exécutif de l'ACVL a déplacé sa réunion annuelle de Calgary à Bromont du 12 au 15 mai 2016 afin de participer à un évènement d'inauguration de la plaque et d'honneur à Domagoj. Des membres de sa famille ont également prévu se déplacer pour l'évènement.
- d. Représentant du Québec à l'ACVL : Éric Olivier sera le représentant par intérim. Cette décision fut prise par l'exécutif de l'ACVL jusqu'aux prochaines élections.
- e. Domagoj est encore l'administrateur du site AQVL Facebook alors il nous faudra trouver comment obtenir l'accès.

2- Présence aux évènements : Catherine Gagnon et Christian Grenier se sont déplacés à Thetford Mines et cela fut très apprécié des organisateurs. Denis Laferrière s'est déplacé à Mont St Pierre et il a réussi à faire de beaux vols.

3- Programme mentorat : Catherine Gagnon et Lionel Labelle ne se sont pas réunis. Il y a quand même un mentorat qui se produit d'une manière naturelle. Le but est d'outiller les nouveaux pilotes afin d'augmenter leur confiance, sécurité et jugement des conditions. Ceci afin de les conserver pour former de la relève et engraisser notre belle communauté de vol. D'année en année, le nombre de pilote reste pareil donc on en perd à quelque part.

- a. À DVL, il manquera d'instructeur delta donc la situation sera périlleuse pour la relève delta.

4- Scanner les vieilles photos : les membres du comité ne se sont pas réunis

5- Balise météo : le projet d'offrir une technologie autonome était bien emballant mais la personne qui s'offrait pour le faire a manqué de temps à consacrer à ce projet. Le projet est abandonné par cette personne.

- a. Le club de Thetford en a installé une avec une ligne téléphonique locale

- b. Le CVLY en a une en projet avec une ligne téléphonique aussi. Pierre Archambault s'occupe de ce projet et DVL a démontré une ouverture de collaboration pour que ce soit accessible à tous. La station est achetée et fonctionne.
 - c. Il s'agit d'un projet que nous croyons qui bénéficiera le plus les pilotes et l'AQVL encouragera ces initiatives
- 6- La coupe Urubu fut encore un franc succès et continuera cette année. Le but étant d'avoir du plaisir, de voler en groupe, d'aider les pilotes à se développer en vol de distance. En se fixant des buts chaque jour de vol, les pilotes ont probablement soutiré le maximum de chacune des journées.
- a. On essaie de s'exporter à Thetford Mines, possiblement pas à Québec étant donné les restrictions de l'espace aérien.
 - b. La récup se fait bien puisqu'il a beaucoup de pilotes et que chacun contribue.
- 7- Accès aux décollages : Martin Poirier est maintenant propriétaire du décollage sud et de son accès. Martin Poirier, Vincent Vaillancourt (DVL) et l'exécutif du CVLY sont en train de s'entendre sur les modalités d'accès.
- a. Il s'agira d'une première où tous les pilotes auront accès à un même décollage sur le Mont Yamaska.
 - b. L'AQVL avait comme mandat d'écrire une prise de position pour l'accès aux décollages. Une belle lettre fut rédigée par François Bathalon mais n'a pas été soumise aux différents partis étant donné que le climat était très tendu entre eux. Nous savions aussi que le dossier avançait de manière satisfaisante. Nous gardons cette lettre dans nos archives pour utilisation ultérieure au besoin.
- 8- Depuis 2011 les comptes rendus n'avaient pas été publiés sur le site de l'AQVL et cela sera remédié

Le rapport du secrétaire **Patrick Dupuis** : tout va très bien

Le vice-président **Denis Laferrière** va dans le même sens.

L'exécutif ne s'est réuni qu'une fois dans l'année. Nous vison à augmenter les communications afin de mieux s'arrimer entre nous ainsi qu'avec les comités.

11. Rapport des comités

1. Communications : Charles Tessier

- a. Dame voulant voler avec son fils au Saguenay : acheminé
- b. Assurance des non résidents : ils doivent payer une assurance pour voler et il s'agit du formulaire de l'ACVL
- c. Règlements sur les mineurs : un parapentiste s'informait de la possibilité de faire voler son fils de 9 ans en tandem et la réponse est dans la négative. Notre assureur nous impose l'âge de 18 ans afin d'être assurable et en règle.
- d. Reconnaissance de USHPA : P2 ou P3 ça va pour l'équivalence, envoyer les documents à Margit. Pour P1, P4 et plus, ça requiert la validation d'un instructeur.

2. Compétitions : Éric Olivier et Jaysun Mollineli (absents)

- a. Championnat canadien de parapente du 6 au 13 août 2016
- b. Organisateur : **Patrick Dupuis, Eric Olivier, Pierre Archambault, Christian Grenier, Robert Van Denbegine.**

3. Subvention aux compétiteurs à l'international (Isabelle Audet, David Thibodeau, Robert Blais, Éric Olivier) : Le comité s'est réuni une fois

- a. Vu que l'entrée d'argent est réduite, aucune décision n'a été prise.
- b. Il devra y avoir des barèmes clairement établis afin d'éviter les frustrations
- c. On propose une bourse de l'AQVL : le montant de la bourse est un maximum de 500\$ qui sera tiré au sort avec les factures des frais d'inscription à une ou des compétition(s). Le tirage se poursuit jusqu'à l'obtention d'un montant total de 500\$.

Proposé par **monsieur Patrick Dupuis** et appuyé par **monsieur Éric Paquette**

Le vote est demandé et la majorité l'emporte

PROPOSITION ADOPTÉE

4. **Site internet : Jean-François Beaumont et André Côté** (absents)
 - a. **André** est d'accord pour reprendre le flambeau de Jean-François qui n'avait pas vraiment de temps à consacrer à cette tâche et qui nous est toujours demeuré loyal faute de relève.
 - b. André s'occupera de moderniser le site et corriger les informations erronées sur le site web.
 - c. Le but est de simplifier le site web avec les informations de base, légales et exactes.

5. **Transport Canada : Jacques Blanchet** : il n'y a pas eu de communications cette année.

6. **Enseignement : Éric Olivier et Jacques Blanchet** : il y a eu une réunion des instructeurs seniors l'automne dernier
 - a. Révision des niveaux P1 et P2 pour simplifier les normes et empêcher la redondance
 - b. Grande nouveauté : il y aura un dossier de formation pour chaque élève ainsi que toutes les normes pré-requises qui serviront de logbook aussi. Il reste la mise en page à faire et le dossier devrait être prêt pour la saison 2016.
 - c. Il y a eu une entente au niveau du syllabus de formation des instructeurs afin de créer une uniformité.
 - d. Révision des examens : Jacques est en charge et appelle à des volontaires pour l'aider dans la révision
 - e. Normes pour les listes de vérification pré-vol pour les tandems et opérations treuil: en écriture, correction et devrait être prêt pour le début de la saison.

7. **Sécurité : Suzanne Francoeur**
 - a. Le site web a été revu mais pas complété pour inclure le rapport d'incident encore
 - b. Le carnet de formation est en marche

- c. Vidéo de sécurité est sur le site de l'ACVL mais devra être mis plus en évidence
- d. Un lien sera mis sur Facebook pour que les gens puissent le regarder
- e. Checklist pré-vol : une carte format portefeuille sera produite par l'ACVL qui sera envoyé à chaque pilote tandem pour effectuer avant chaque vol. Éventuellement l'intention est que ce soit étendu à chaque pilote solo membre de l'ACVL .

8. **ACVL : Domagoj Juratic**, Intérim **Éric Olivier** (absent)

- a. Le processus normal est par élection et il y en aura une sous peu

9. **Comité des fréquences radio**

- a. Il n'y a pas eu de réunion, Jacques et Pierre se rencontreront

12. **Élection du nouvel exécutif 2016**

Voici les nominations pour l'exécutif :

- (1) Président et signataire du compte bancaire : **Christian Grenier**
(proposé par **Christian Grenier**, secondée par **Myriam Savard**)
- (2) Secrétaire et signataire du compte bancaire : **Patrick Dupuis** ne reconduit pas son poste donc **Éric Paquette** est proposé.
(proposé par **Jacques Blanchet**, secondé par **Christian Grenier**)
- (3) Conseiller expert **Domagoj Juratic** Le poste ne sera pas reconduit
- (4) Trésorière, vice-présidente et signataire du compte bancaire : **Catherine Gagnon**,
(proposée par **Christian Grenier**, secondé par **Martin Lavertu**)
- (5) Vices-présidents (2): **Denis Lafférière** et **Martin Lavertu**
(proposé par **Isabelle Audet**, secondé par **Suzanne Francoeur**)

Le vote pour chaque candidature n'étant pas demandé, les candidatures sont acceptées et adoptées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

13. Nomination des comités

- (1) Communications : **Charles Tessier** ne reconduit pas son poste cette année.
Denis Laferrière est proposée par **Christian Grenier**, secondé par **Béatrice Favreau**. Le poste est accepté.
- (2) Compétitions : **Éric Olivier** et **Jayson Mollineli** (auto-nomination)
Le poste est reconduit et proposé par **Christian Grenier**, secondé par **Armando Balmori**
- (3) Site web : **Jean-François Beaumont** et **André Côté**
(proposé par **Christian Grenier**, secondé par **Philippe Boucher**)
- (4) Transport Canada : **Jacques Blanchet**, (proposé par **Christian Grenier**, appuyé par **Philippe Boucher**)
- (5) Enseignement : **Éric Olivier** et **Jacques Blanchet** (auto-nomination)
(proposé par **Christian Grenier**, appuyé par **Philippe Boucher**)
- (6) Sécurité : **Suzanne Francoeur**
(proposé par **Christian Grenier** secondé par **Philippe Boucher**)
- (7) Délégué ACVL par défaut : **Éric Olivier**,
(par demande de l'ACVL directement)
- (8) Gestion des fréquences radio : **Pierre Archambault**, **Jacques Blanchet**,
(proposé par **Jacques Blanchet**, appuyé par **Philippe Boucher**).

Le vote n'étant pas demandé, les propositions sont adoptées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

14. Projets 2016

- 14.1 Ménage du site web : sera fait en priorité cette année. Voir dans le rapport du président plus haut.
- 14.2 Manches à air pour les différents clubs à l'effigie de l'AQVL. L'AQVL a passé une commande à **Stéphane Cantin**. Il a fait un prototype qui a bien passé le test des 6 mois exposé aux éléments. Il a fait une offre à l'exécutif pour 40\$ par manche à air et nous avons fait commande pour 30 manches à air. Ces manches à air seront distribuées aux clubs pendant la saison 2016. Stéphane nous les dévoile en AGA et tout le monde est ravi!

14.3 Championnat canadien de parapente à Yamaska : sera accueilli par le CVLY. Le président encourage les gens à s'inscrire d'avance pour donner une bonne idée aux organisateurs du nombre de gens à servir.
Le prix de l'inscription sera de 280\$

14.4 Reformuler la mission de l'AQVL: L'AQVL est un organisme à but non lucratif qui fonctionne de façon bénévole. Elle est vouée à la promotion et à l'auto réglementation du vol libre au Québec. Les membres en règles de l'AQVL bénéficient d'une assurance responsabilité civile pour dommage à autrui (à la personne ou à la propriété) valide pour une durée d'un an, renouvelable à la date d'anniversaire de l'inscription. (à voter)

14.4.1 La nouvelle mission sera changée pour : L'association Québécoise de Vol Libre (AQVL) est un organisme à but non lucratif qui fonctionne de façon bénévole. Elle est vouée à la promotion du vol libre au Québec. Les membres en règles de l'Association canadienne de vol libre (ACVL), à laquelle l'AQVL est affiliée, bénéficient d'une assurance responsabilité civile.

Le **vote** est demandé et la **majorité** l'emporte.

PROPOSITION ADOPTÉE

14.5 Reformuler l'attribution à subvention fixe pour les événements (400\$) et les compétitions (700\$) en enlevant la limite de 20\$ par pilotes. Donc une bourse fixe pour les événements de 400\$ et pour les compétitions de 700\$.
(Proposé par **Christian Grenier** et secondé par **Myriam Savard**).

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

15. Varia

15.1 Le vol pour les mineurs :

Martin Lavertu nous présente le dossier de l'ACVL qui touche les mineurs. Il y a eu un avis juridique du courtier d'assurance par rapport aux décharges non valides pour les 18 ans et moins. Comme l'assurance est basée sur les décharges, ce qui se fait avec des mineurs ne sera pas couvert. Il y a encore des zones grises.

15.1.1 Le jeune ne sera pas couvert par l'ACVL en cour s'il y a dommage à un tiers lorsqu'il est en tandem.

15.1.2 Martin mentionne vouloir que les jeunes puissent bénéficier de sports comme le nôtre. Martin envoie régulièrement des courriels à l'ACVL.

15.1.3 Il y a des incongruences au niveau du parapente vs le para moteur

15.1.4 Certains états aux États-Unis ont changé leur décharge afin d'inclure les mineurs

15.1.5 Martin suggère fortement aux pilotes tandem de toujours garder leurs décharges signées par leurs passagers

15.1.6 Les nouveaux pilotes mineurs sont désavantagés par cela et cela affecte notre relève dans le sport.

15.1.7 L'ACVL est en train de demander un avis juridique du Québec.

15.2 Station météo : déjà discuté

15.3 Décollage sud : déjà discuté

15.4 Situation aux États-Unis : L'assureur de USHPA ne reconduit pas l'assurance cette année. Il s'agit du même assureur que le nôtre.

15.4.1 Une communauté s'est mise de l'avant (RRG) afin d'auto-assurer ses membres.

15.4.2 USHPA a dû vendre son bâtiment et liquider beaucoup de ses fonds.

15.4.3 Le RRG a réussi à réunir tous ses fonds pour début février et il a jusqu'au 1^{er} juin pour s'arrimer et devenir auto-suffisant.

15.4.4 Si cela nous arrive, nous espérons que l'ACVL se dirige vers le RRG pour une fusion des assureurs.

16. Tirage de 3 cotisations annuelles

16.1 Les gagnants des 3 cotisations sont : Isabelle Audet, Denis Laferrière et Steven Boost

17. Fermeture de l'assemblée

Le président termine en invitant les administrateurs sortants à recevoir une marque de reconnaissance au nom de tous les membres et les remercie chaleureusement.

Sur proposition de **madame Catherine Gagnon**, appuyé par **monsieur Philippe Boucher**, la séance est levée à 11h55.

Le vote n'étant pas demandé, la proposition est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président d'assemblée remercie tous les participants.

Rédigé par **Catherine Gagnon**, secrétaire de l'assemblée 2015, trésorière AQVL